



Centre national d'Accompagnement Familial Face à l'Emprise Sectaire.
Association d'intérêt général (éligible au régime fiscal du mécénat – cf rescrit DGFIP du 08 avril 2015)
Agrément Jeunesse et Education Populaire n°59 JEP 1975.

"FACE A L'EMPRISE SECTAIRE"

GUIDE A DESTINATION DES MAIRES, ELUS ET AGENTS MUNICIPAUX

I.	Introduction du Guide de prévention de la radicalisation à destination des maires.....	3
II.	Les dix critères de dangerosité des sectes.....	5
III.	Les collectivités territoriales, cibles de l'emprise sectaire	6
IV.	Les collectivités territoriales, un objectif prioritaire pour les mouvements sectaires et leur emprise	9
V.	Les affaires culturelles et sportives	10
VI.	La protection du patrimoine culturel, les risques sectaires encourus	13
VII.	Les interventions économiques	14
VIII.	L'éducation et la formation ; le contrôle du respect de l'obligation scolaire, un moyen de protection de l'enfant face à l'emprise sectaire	15
IX.	La sécurité et l'ordre public	18
X.	Le critère du trouble à l'ordre public	19
XI.	Colportage.....	19
XII.	Les locations et autorisations d'occupation du domaine public face à l'emprise sectaire	20
XIII.	Le domaine social	21
XIV.	Obligation de vaccination	22
XV.	Le secteur de l'urbanisme	23
XVI.	Entretien avec Roger Vicot, président du Forum français pour la sécurité urbaine (FFSU)	25
XVII.	Dynamique du phénomène sectaire	27
XVIII.	Bibliographie indicative	29
XIX.	Lexique	30

DOSSIER MIS A JOUR LE 2 JUIN 2016, PAR LINDA, BENEVOLE AU CAFFES